

Réunion du 11/04/2023

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. CHAUVEAU M. LANDREAU T. CHIRON M. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. FARDEAU-FUZEAU M. TESSIER L. BERNIER T. BROSSEAU H.

Excusés : AUDOUIT M. LEROUX J. GEAIS J.

VOTE COMPTES FINANCIERS UNIQUES 2022

Le conseil municipal a voté à l'unanimité les comptes financiers uniques 2022. Le budget communal clôture l'année avec un excédent de 7 028.68 €, le lotissement Les Pierres Plates clôture avec un déficit de 322.40 € et le lotissement les Tilleuls est excédentaire à hauteur de 108 341.82 euros. Aucune écriture n'a été enregistrée dans le budget du lotissement Impasse des jardins, ce dernier clôture à zéro.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2023

Le budget de la commune s'équilibre en section de fonctionnement à 719 816.68 € et en section d'investissement à 1 562 007.19 €.

Les crédits ouverts au budget sont consacrés principalement à la restructuration de la salle des fêtes et la construction d'un nouveau restaurant scolaire. La commune envisage de contracter un emprunt pour financer cette opération à hauteur de 550 000 euros. L'aménagement de la rue du Commerce en direction d'Yzernay est aussi inscrit.

Le budget lotissement les Tilleuls s'équilibre en section de fonctionnement à 286 575.28 € en section d'investissement à 275 613.28 €. La dernière parcelle étant vendue, il est prévu de réaliser cette année les écritures comptables pour clore ce budget.

Le budget lotissement les Pierres plates s'équilibre en section de fonctionnement à 180 850.38 € et en section d'investissement à 181 162.40 €. Le conseil a prévu la réalisation d'études cette année.

Le budget lotissement Impasse des Jardins s'équilibre en section de fonctionnement à 170 100 € et en section d'investissement à 169 550 €. Le conseil a prévu de déposer prochainement le permis d'aménager de ce nouveau lotissement.

TAUX D'IMPOSITION 2023

Le conseil fixe les taux d'imposition des taxes foncières à 46.10 % (foncier bâti), 49.47 % (foncier non bâti) et 15.23 % la taxe d'habitation. Pour information, les bases des valeurs locatives qui servent au calcul de la taxe, vont être fortement revalorisées cette année. Le contribuable va donc subir une augmentation de ses impôts locaux. Le conseil municipal précise qu'il a voté une hausse de 2% uniquement sur la part communale du foncier bâti et zéro sur le non bâti.

RESTAURANT SCOLAIRE

Restoria, le prestataire pour la fourniture et la livraison des repas au restaurant scolaire, a répercuté depuis le début de l'année à la commune les augmentations de coût liées à la conjoncture économique actuelle selon les termes du contrat signé le 23 juillet dernier. Ces différentes augmentations étaient prises en charge par la commune. Madame le Maire propose de revaloriser le prix du repas enfant de 0.23 euros, coût moyen de l'augmentation appliqué par la société Restoria en mars 2023 lié à la hausse de l'énergie. Après délibération, le conseil municipal a décidé de réviser le tarif du repas enfant au 1^{er} mai 2023, il est désormais fixé à 4.51 euros.

LOTISSEMENT D'HABITATIONS « LES PIERRES PLATES »

Une entreprise interviendra le 27 avril prochain pour faire des prélèvements à la recherche de zones humides.

BAR / RESTAURANT PLACE SAINT-GERVAIS

Le conseil municipal a décidé d'adresser un courrier au locataire du bar/restaurant place Saint-Gervais demandant à celui-ci de quitter les lieux pour non-respect du bail commercial.

Madame le Maire informe le conseil Madame Brasseur Michèle accepte de céder à la commune pour 1 euro symbolique son fonds de commerce.

BÂTIMENTS

Foyer des aînés/salle des fêtes

Il a été constaté une fuite d'eau sur le réseau d'eau potable alimentant le foyer des aînés et la salle des fêtes. N'arrivant pas à détecter la fuite sur le circuit d'eau et sachant que le réseau est vétuste, il a été décidé de raccorder la salle des fêtes via le compteur d'eau existant place du Calvaire (poste d'arrosage, plus utilisé). En ce qui concerne le foyer des aînés, l'entreprise Girardeau interviendra aux prochaines vacances, en créant un branchement via le foyer des jeunes.

Salle de multisports

Il a été constaté une consommation d'électricité importante pour l'usage de la télérelève installée sur la toiture de la salle de sports.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

PLUi-H

La commune a sollicité une augmentation de la surface à urbaniser sur son territoire. Il est prévu une rencontre avec Monsieur Picard.

Campagne de broyage des végétaux

Une dizaine de personnes ont fait le déplacement lors de la journée de broyage des végétaux le 25 mars dernier.

Travaux d'assainissement rue Jeanne d'Arc et rue des Lilas.

Ces travaux sont achevés. Mais, il est constaté que le goudron s'effrite, les tranchées se tassent à des endroits suite aux travaux d'eau potable l'an dernier.

Saison Itinérances 3

Une exposition "Sur les bancs de l'école", exposition à co-créer avec les archives de Cholet et les différents partenaires locaux (école, Présence Boc'âge, club des aînés...), est programmée au printemps 2024 à la bibliothèque. Il s'agit d'une invitation à remonter le temps pour découvrir ou redécouvrir la vie des écoliers d'autrefois. Des informations de cette époque seront récoltés sur la commune. Une première réunion aura lieu le 4 mai prochain.

VOIRIE

Aménagement de sécurité rue du Commerce, côté Yzernay

Une réunion est programmée semaine prochaine avec l'entreprise Bouchet Vezins, l'ADT de Doué la Fontaine et la mairie pour la mise en place d'une déviation le temps des travaux. Ces derniers commenceront fin mai/début juin.

VENTE MATERIELS D'OCCASION

Le conseil municipal a décidé de céder du matériel dont elle n'a plus l'utilité à savoir :

- fourneau gaz, 5 feux : 700 euros
- lavabo : 30 euros
- ancien bar de la salle des fêtes : prix non fixé

- jardinière : 10 euros l'unité
- ancien bureau du maire : 150 euros

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le secrétariat de mairie.

DIVERS

Inauguration de l'espace « Odette Genty Chauveau »

L'inauguration aura lieu le jour des commémorations du 8 mai avec la pose d'une pancarte. La famille, les élus et l'école seront invités. Un vin d'honneur sera servi à l'issue à la salle des bambous.

Site Internet

Le nouveau site est opérationnel, n'hésitez pas à le consulter.

Container à vêtements

En raison des travaux à la salle des fêtes, le container à textiles sera déplacé près du cimetière. Les services de l'AdC seront avertis.

Prochaines réunions en 2023 : 22 mai, 9 juin, 17 juillet, 28 août, 25 septembre, 23 octobre et 27 novembre